



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



développement durable
des établissements publics
et entreprises publiques

Feuille de route du ClubDDEP 2026-2028



Commissariat général au développement durable

Janvier 2026



Table des matières

Préambule

Edito des coprésidents

La raison d'être du ClubDDEP

Gouvernance et organisation interne

Les objectifs et ambitions du ClubDDEP

Les axes de travail pour 2026 – 2028

Axe 1 — Amplifier l'engagement sociétal et environnemental des membres

Axe 2 — Favoriser le passage à l'action par le partage d'outils, d'expertises et de pratiques

Axe 3 — Valoriser les réalisations en renforçant la communication

Annexe – Les modalités de fonctionnement du Club



Préambule

La feuille de route constitue la boussole stratégique du Club pour la période 2026-2028. Elle a été élaborée de manière collaborative par les membres du Club lors de trois ateliers d'intelligence collective organisés à l'automne 2025.

Cette feuille de route s'adresse aux dirigeants des établissements et entreprises publics membres et à leurs responsables développement durable.

Elle est conçue pour permettre à chacun de s'approprier les objectifs collectifs et de guider ses propres actions dans le cadre des stratégies propres à chaque établissement ou entreprise public membre.

Chaque axe de la feuille de route est décliné en ambitions et objectifs, précisant les actions-clés et les indicateurs de suivi annuels.

Afin d'assurer la transparence et le rayonnement de l'engagement du secteur public, la feuille de route est publique et visible sur la page Internet du Club : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/club-developpement-durable-etablissements-entreprises-publics>



Édito des deux coprésidents

Chers membres,

Nous vivons une époque charnière et notre rôle est d'agir, d'inspirer, de fédérer et d'accélérer la transition.

Depuis 20 ans, le ClubDDEP a toujours été un laboratoire d'innovations et de solutions. Il a connu une progression importante de ses membres, mus par une volonté commune d'agir en matière de transition écologique et de porter les couleurs des objectifs du développement durable.

Notre nouvelle feuille de route 2026-2028 marque une étape importante pour notre collectif. C'est notre boussole, un appel à l'action collective, une promesse de transformation concrète à réaliser.

Ce document est porteur d'une ambition renouvelée pour gagner en impact et soutenir notre dynamique collective. Il doit permettre aux membres **d'amplifier leur engagement sociétal et environnemental, de favoriser le passage à l'action par le partage d'outils et de pratiques et de valoriser les réalisations en communiquant davantage.** Pour cela il nous faut continuer à **expérimenter, à innover et à s'adapter aux nouveaux enjeux** (adaptation au changement climatique, IA, sobriété énergétique, achats responsables...), **en capitalisant sur la diversité des expertises** représentées parmi les membres.

Le ClubDDEP est un levier essentiel pour progresser dans nos établissements et entreprises respectifs, pour contribuer activement au plan de transformation écologique de l'État et incarner l'exemplarité attendue de la sphère publique.

CGDD - #ClubDDEP

La transition écologique juste ne se limite pas à des enjeux techniques ou budgétaires : elle représente aussi un défi stratégique de mobilisation, tant en interne qu'en externe.

Alors que le changement climatique s'accélère et que les projections soulignent l'urgence d'amplifier nos efforts, le Club est un lieu utile à tous pour réduire nos impacts environnementaux et anticiper, dès aujourd'hui, les conséquences du changement climatique dans nos prises de décision et nos orientations stratégiques.

Nous avons cette volonté commune de faire vivre le Club au niveau stratégique comme opérationnel, de faciliter les partenariats et d'en amplifier le rayonnement.

Nous comptons sur votre énergie, votre créativité, les synergies que vous allez construire ensemble et votre engagement pour que le développement durable ne soit plus un objectif mais une réalité.

Brice HUET
Commissaire général
au développement durable

Virginie SCHWARZ
PDG de Météo France



La raison d'être du Club

« Mobiliser les établissements
et entreprises publics
pour accélérer leur transformation
vers un modèle de développement durable,
par le partage, l'inspiration et l'innovation. »

Quelques chiffres clefs :

1 million

Nombre d'agents
des organismes
membres du
Club

43

Webinaires et
rencontres
thématiques depuis
2021

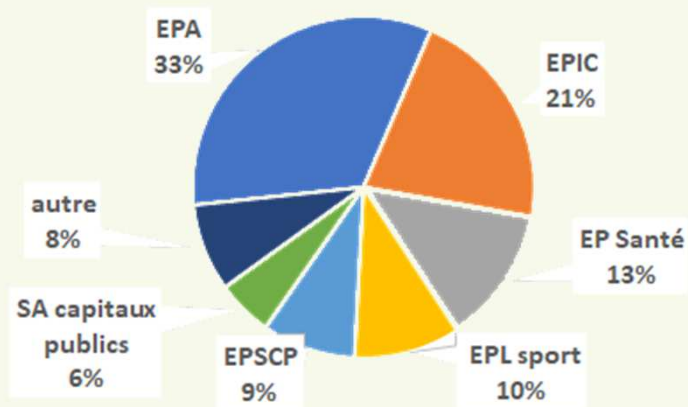
550

Référénts et
collaborateurs sur
Cosmose

70%

des membres engagés
dans les Services
publics écorespon-
sables (SPE)

Statut des membres du ClubDDEP (2025)



Gouvernance et organisation interne

La coprésidence du Club

Le Club est présidé par le **délégué interministériel au développement durable** (CGDD) et un **dirigeant ou une dirigeante de l'un des établissements membres du Club**, dont le mandat est fixé à 2 ans.

Les coprésidents pilotent et représentent conjointement le Club.

Le coprésident délégué interministériel :

- désigne le ou la coprésident(e) ;
- fait le lien avec les directions interministérielles (DAE, DIE...) ;
- valide les demandes d'adhésion.

Le ou la coprésident(e) dirigeant(e) assure notamment un rôle de représentation externe et de mobilisation interne des dirigeants membres du Club.

Le Comité de Pilotage et d'Animation (Copila)

Composé de 9 à 12 référents du Club, représentatifs des membres et de représentants du CGDD, il se réunit au minimum 3 fois par an. Les représentants sont renouvelés par tiers tous les ans sur volontariat et arbitrage des coprésidents.

Le Copila est un acteur clef garantissant la mise en œuvre de la feuille de route. A l'écoute des membres, il est l'organe intermédiaire entre eux et la coprésidence.

Il définit notamment les thématiques d'intérêt de l'année, à partir des enjeux, des tendances émergentes et des besoins des membres ; il suit et programme les événements et établit avec le CGDD, le bilan de la feuille de route.

L'équipe du CGDD

Le CGDD soutient la communauté en mettant à disposition des moyens d'animation : une équipe dédiée pour coordonner la programmation des événements et assurer la mise en œuvre et le déploiement des actions de la feuille de route.

Grace à son positionnement et son cœur de métier, le CGDD appuie l'expertise attendue par les membres aux services des objectifs fixés.

Le CGDD accompagne le Club, assurant une convergence entre la feuille de route et les **grandes orientations stratégiques des pouvoirs publics** en matière de transition écologique et de RSE.

Objectifs et ambitions du Club

Le ClubDDEP a été fondé en 2006 pour **accompagner les organismes publics dans l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux, sociétaux et économiques du développement durable, dans leurs missions et leur fonctionnement, selon une approche systémique.**

Fort de 20 ans d'existence, il rassemble une communauté d'établissements et d'entreprises publics engagés en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Ces membres partagent leurs expériences, s'inspirent mutuellement de leurs bonnes pratiques et contribuent au déploiement des actions concrètes dans le champ du développement durable.

Cette ambition s'appuie sur les **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** de l'Agenda 2030. <https://www.agenda-2030.fr/>

Elle intègre le cadre légal et réglementaire :

- Les lois Climat et Résilience, AGEC, Egalim, Grenelle II, Energie-Climat,
- Le décret tertiaire (issu de la loi Elan),
- La circulaire relative au plan de Transformation Écologique de l'État pour des Services Publics Écoresponsables (SPE).

Elle s'inscrit dans les stratégies nationales :

- La stratégie nationale bas carbone,
- La stratégie nationale biodiversité 2030,
- Le plan eau,
- Le plan national d'adaptation au changement climatique,
- Le plan national des achats durables,
- La stratégie de décarbonation de l'État,
- La feuille de route numérique et environnement.



Les axes de travail pour 2026 – 2028

Face aux enjeux et défis communs qui mobilisent les membres autour du développement durable, la feuille de route du Club pour la période **2026-2028** a été pensée autour de **trois axes stratégiques** :

Axe 1 :
**Amplifier l'engagement sociétal
et environnemental des
membres**

Cet axe vise à renforcer l'engagement des dirigeants et le **portage à haut niveau** des initiatives. Il aide à légitimer le rôle du référent en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale. Il vise à intégrer les enjeux de développement durable au cœur de la gouvernance stratégique des établissements et entreprises publics membres.

Axe 2 :
**Favoriser le passage à l'action
par le partage d'outils,
d'expertises et de pratiques**

Fondement de la vie du Club, cet axe vise à répondre au besoin des référents chargés de la responsabilité sociétale et environnementale de **disposer d'outils, de méthodes, de ressources et de solutions concrètes** pour la transformation durable de leur établissement. Les échanges de bonnes pratiques sont l'ADN du réseau du Club.

Axe 3 :
**Valoriser les réalisations en
renforçant la communication**

Ce troisième axe vise à **valoriser les avancées des membres et leurs réalisations**, à renforcer l'appartenance des membres à une communauté de référence et à affirmer le Club comme un acteur incontournable en matière de responsabilité sociétale et environnementale pour le secteur public auprès de l'écosystème institutionnel.

Axe 1 - Amplifier l'engagement sociétal et environnemental des membres

Ambitions :

- Maintenir un haut niveau d'engagement des dirigeants grâce à des rencontres inspirantes
- Soutenir les acteurs en interne, moteurs des mises en œuvre
- Diffuser une culture de la transition écologique au sein des établissements à tous les échelons

Actions :

Objectif 1.1 — Mobiliser les dirigeants

- Contribuer à mettre en place à haut niveau une organisation interne dédiée aux enjeux de développement durable
- Faire signer la charte du Club à l'arrivée d'un nouveau directeur/directrice d'établissement membre pour maintenir le niveau d'engagement
- Diversifier les formats de rencontres dédiées aux dirigeants pour renforcer leur participation et leur appropriation des sujets portés par le Club

Objectif 1.2 — Impliquer les acteurs décisionnaires et les agents au sein de chaque organisation

- Favoriser le rôle des responsables développement durable au sein de leur structure et faciliter les synergies avec les directions métiers
- Associer les responsables « métiers » aux événements du Club
- Faciliter la montée en compétences et les formations à la transition écologique pour l'ensemble des agents au sein des établissements



Indicateurs annuels

1. Nombre de dirigeants participant aux rencontres qui leur sont dédiées
2. Nombre de référents développement durable par établissement et le % dédié à cette fonction
3. Nombre de responsables « métiers » ayant participé à un événement du Club

Axe 2 – Favoriser le passage à l'action par le partage d'outils, d'expertises et de pratiques

Ambitions :

- Mieux s'outiller sur les sujets de développement durable (du technique, au décryptage réglementaire, à l'animation des collectifs)
- Stimuler l'apprentissage entre pairs et la montée en compétences en matière d'expertises
- Améliorer la plateforme collaborative Cosmose pour optimiser son utilisation

Actions :

Objectif 2.1 – organiser et animer des espaces de travail thématiques pour produire des livrables opérationnels et favoriser le partage d'expériences

- Recueillir chaque année, les besoins des membres pour guider la priorisation des sujets en année N+1
- Co-construire un programme d'événements annuels avec le Copila et afficher les dates pour anticiper l'agenda
- Organiser des focus sur le « comment faire pour ... » proposés par les membres, avec l'appui du CGDD
- Piloter des groupes de travail thématiques (achats, SI, sobriété énergétique, mobilité, formation...), en mobilisant des directions métiers, coordonnés par des membres, avec l'appui du CGDD
- Poursuivre les formats innovants pour stimuler la réflexion collective : ateliers de co-développement, visites apprenantes, projets pilotes en petits groupes, mentorat...

Objectif 2.2 — Mutualiser les ressources et structurer la capitalisation

- Mieux faire connaître et s'approprier la plateforme collaborative Cosmose pour en faire un outil incontournable
- Inciter les membres à partager systématiquement les documents stratégiques (charte RSE, stratégie, cahier des charges, outils, formations, bilans qualitatifs SPE...)



Indicateurs annuels :

1. Nombre d'événements (petits déjeuners, plénières, webinaires) proposés par an par le CGDD et les membres et taux de participation
2. Nombre de livrables produits (GT, fiches ressources, fiches retex...)
3. Mise en place d'une enquête de satisfaction annuelle sur les contenus de la plateforme collective

Axe 3 - Valoriser les réalisations en renforçant la communication

Ambitions :

- Renforcer la dynamique collective en améliorant la **communication interne et externe**, de manière vivante, régulière et mobilisatrice pour le sentiment d'appartenance à la communauté.
- Mieux faire connaître les avancées, actions en matière de développement durable auprès des membres et de la sphère publique.
- Identifier le Club comme un acteur incontournable de la responsabilité sociétale et environnementale publique, porteur d'expertises, de pratiques exemplaires et d'innovation.
- Donner envie de nous rejoindre.

Objectif 3.1 — Renforcer la communication interne pour permettre l'appropriation et des passages à l'échelle

Actions :

- Elaborer un portfolio valorisant les initiatives des membres avec mise à jour annuelle
- Diffuser des actualités régulières du Club aux membres (points intermédiaires entre plénières)
- Mettre en avant les productions des groupes de travail, les retours d'expérience et les avancées collectives
- Organiser des temps conviviaux ou événements internes

Objectif 3.2 — Valoriser le Club auprès de l'écosystème public comme communauté de référence en matière de développement durable

- Communiquer autour des 20 ans du Club comme un temps fort de visibilité interne et externe
- Définir une stratégie de communication sur les réseaux sociaux
- Renforcer les liens avec les acteurs clés (tutelles, HFDD...) pour soutenir le déploiement de la feuille de route



Indicateurs annuels :

1. Nombre de membres ayant contribué au portfolio
2. Nombre de contributions publiées sur Cosmose par les membres (articles, stratégie, plan d'action...) pour valoriser les réalisations
3. Nombre de Post Linkedin avec le #ClubDDEP

Annexe - Modalités de fonctionnement

Le bon fonctionnement du Club repose sur **l'engagement des référents de chaque établissement**. Ils ont pour rôle de :

- participer à la vie du Club (réunions, groupes de travail, plateforme numérique...);
- représenter le Club ;
- proposer des actions et de piloter des groupes de travail ;
- accompagner les nouveaux entrants ;
- identifier des experts dans leur organisation ;
- partager les productions et les travaux du Club au sein de leur entité ;
- faire remonter au Comité de Pilotage et d'Animation (Copila) leurs besoins et attentes.



Charte et signature

- Chaque membre adhère à la **charte du Club**, qui formalise les valeurs, les règles de fonctionnement et les engagements de participation.
- A chaque renouvellement de dirigeant, la charte est à signer de nouveau.

Suivi et évaluation de la feuille de route

- La **feuille de route fait l'objet d'un suivi annuel** par le Copila et le CGDD grâce aux indicateurs fixés.
- Le Copila et le CGDD en assurent le suivi opérationnel, l'animation et le lien entre les membres.

Accompagnement et intégration des nouveaux membres

- Chaque nouveau membre peut bénéficier d'un **parrain ou marraine** pour faciliter son intégration.
- Un **kit d'intégration au Club** est créé et mis à disposition.